

DÉCONFINEMENT PROTOCOLE DIOCÉSAIN

POINTS A VERIFIER AVANT TOUTE RÉOUVERTURE D'UN LIEU D'ACCUEIL

Les lieux d'accueil du public (maisons diocésaine ou paroissiales, etc.) ne pourront rouvrir à partir du 11 mai qu'une fois garanti le respect des règles sanitaires rappelées ci-dessous :

En gras dans le texte les fournitures qu'il vous faut fournir aux usagers des locaux en quantité suffisante.

DANS TOUS LES CAS :

- Favoriser l'aération des locaux
- Permettre le maintien d'une distance suffisante entre les personnes :
 - 1 m pour se saluer, se croiser, etc.
 - 2 m pour rester ensemble dans un même lieu pendant un temps long (réunion, bureau, etc.) – soit 4 m² par personne
 - Le respect de la distance importe plus que le port du masque
- Jamais plus de dix personnes en un même local
- Les **flacons doseurs** de gel hydroalcoolique doivent être utilisables d'une simple pression, sans nécessiter d'être tenus à la main (pas de flacons individuels ou sprays)
- Lavage des mains conseillé toutes les heures
- Désinfection des poignées, rampes, interrupteurs, etc. en début et fin d'ouverture des locaux (eau de javel, lingettes désinfectantes, etc.)

ENTRÉES ET DÉPLACEMENTS :

- Portes maintenues ouvertes dans la mesure du possible
- **Gel hydroalcoolique** à l'entrée
- Lavage des mains à chaque déplacement (avant et après)
- Port du masque lors des déplacements

PIÈCE D'ACCUEIL :

- **Gel hydroalcoolique**
- Éventuellement, vitre de séparation (plexiglas)
- Porte habituellement tenue ouverte

PHOTOCOPIEUSE (et appareils collectifs similaires) :

- **Gel hydroalcoolique** pour les mains
- **Lingettes désinfectantes** pour la machine

...

DÉCONFINEMENT PROTOCOLE DIOCÉSAIN

...

SALLE DE RÉUNION :

- Habituellement fermée à clef (si possible)
- Aménagement pour respecter la distance (4m² par personne)
- Nettoyage des surfaces ayant été en contact avec les mains après utilisation
- Affichage des consignes

BUREAUX :

- 4m² par poste de travail
- Nettoyage des téléphones 3 fois par jour (**lingettes désinfectantes**) ou à chaque changement d'utilisateur
- Utilisation de son propre matériel (crayons, etc.)

SANITAIRES :

- S'il y a plusieurs sanitaires, l'un d'eux peut rester ouvert en permanence et ne servir qu'au lavage de mains.
- Couvercles des poubelles enlevés
- **Essuie-mains à usage unique** (jetable)
- Affichage des consignes :
 - Laisser l'abattant relevé
 - Utiliser le bouton poussoir (chasse d'eau et robinet) avec un essuie-mains
 - Se laver les mains avant et après

COIN REPAS, KITCHENETTE :

- Leur utilisation communautaire (cuisine commune, repas partagé, etc.) est interdite en principe aussi longtemps que les restaurants demeurent fermés.
- Uniquement comme point d'eau et lieu de pique-nique individuel
- Séchage de la vaisselle sur place interdit
- Pas de matériel collectif réutilisable (vaisselle, torchons, éponges, ...)
- Aménagement pour respecter la distance (4m² / personne)

ORATOIRE :

- Ouvert pour la prière individuelle
- Afficher le nombre maximum de personnes (4m² / personne)